L'abus de pouvoir, relation de domination particulièrement homme-femme, agression sexuelle.

Thème de la rencontre 6 décembre 2017 Groupe de Codéveloppement Résumé Pierre P.

Le Groupe est composé de 11 personnes. Lors de cette rencontre, nous étions 9membres soit : Nicole S. Marcel D., Madeleine G., Jean-Paul G., Claire L., Michel N., Pierre P, Guy B et Georges Young (absents : Gaétan G., Micheline D.)

<u>Note 2</u>: la rencontre s'est terminée par un repas communautaire. Le local à la SSJB n'étant pas disponible (nous ne le savions pas), nous avons été invités chez Nicole S. Un grand merci à Nicole pour sa générosité. Pour ma part, ce fut un très beau partage plein d'humour.

<u>Note 2</u>: Le résumé présente l'ensemble des idées qui ont fait partie de notre réflexion. Ce n'est pas une synthèse et le texte se formule comme une énumération de points de vue sans plus. Les propos sont des opinions exprimées par chaque membre. Le tout est volontairement anonyme.

Au début de la rencontre, nous avons observé un court moment de recueillement en souvenir des 14 femmes assassinées à la Polytechnique de l'Université de Montréal en 1989.

Lors de la réflexion, nous avons abordé les multiples facettes du thème de l'abus de pouvoir, de la relation de domination. Voici tout d'abord quelques précisions terminologiques. J'ai réalisé une petite recherche sur internet et composé quelques définitions.

Précision terminologique

Le pouvoir signifie « avoir la capacité » ou « avoir la possibilité » de faire, quelque chose. Si l'on n'n'a pas la capacité, on ne peut pas le faire. Il y a donc un ensemble de conditions pour avoir le pouvoir, c'est-à-dire avoir la possibilité de faire quelque chose.

L'abus est le fait d'outrepasser certains droits, d'aller au-delà d'une norme, d'une règle. Ce peut être répréhensible de par la loi ou la culture.

L'abus d'autorité ou *l'abus de pouvoir* est une contrainte morale exercée sur quelqu'un par une personne qui se sert de son autorité de fait ou de droit, pour l'obliger à accomplir un acte contraire à ses intérêts. La personne qui abuse de son pouvoir dépasse les limites

« légales » de sa fonction et en fait un usage déloyal. L'abus de pouvoir peut se traduire par des actes d'intimidation, de harcèlement, de menace.

L'abus sexuel ou l'agression sexuelle est un geste à caractère sexuel, avec ou sans contact physique, commis par un individu sans le consentement de la personne visée ou, dans certains cas, notamment dans celui des enfants, par une manipulation affective ou par chantage. Il s'agit d'un acte visant à assujettir une autre personne à ses propres désirs par un abus de pouvoir, par l'utilisation de la force ou de la contrainte, ou sous la menace implicite ou explicite. Une agression sexuelle porte atteinte aux droits fondamentaux, notamment à l'intégrité physique et psychologique, et à la sécurité de la personne.

Le pouvoir et l'éthique

Le pouvoir peut ouvrir la porte à l'abus de pouvoir. Pour abuser, il faut être en situation de « domination ». Plus tu as de l'argent, plus tu as du prestige, plus tu as de l'autorité plus il est possible « d'abuser ».

Deux questions fondamentales se posent :

- est-ce que je peux le faire ai-je le pouvoir de le faire? Si oui,
- dois-je le faire? Ou est-ce éthique de le faire (acceptable, juste, « moral », sans s, etc.).

Même si cela est légal (j'ai le pouvoir de le faire, la loi ne l'interdit pas, je peux le faire), est-ce correct de le faire?

L'exemple apporté est l'événement au le premier ministre du Canada Justin Trudeau avait reçu en contact privé, à 1000\$ le couvert, des personnes pouvant lui parler directement. Cette situation devenait un privilège politique permettant de renflouer les coffres du parti.

La question : avait-il le droit de faire cela? La réponse est légalement oui. Devait-il le faire, était-ce éthiquement adéquat. La réponse st non.

Autorité et leadership

Il existe différents types de leadership. Un leadership autoritaire, autocratique qui peut ouvrir à l'abus d'autorité. Un leadership partagé, démocratique qui appelle à la participation au consensus. Ce dernier s'éloigne de l'abus d'autorité.

On donne l'exemple de pratiques en milieux communautaires ou en approche féministe. À une certaine époque, mais encore aujourd'hui (exemple dans certaines maisons pour femme victime de violence conjugale - approche féministe). On refuse d'utiliser le statut de « directeur ou directrice » qui est remplacé par « coordonnateur ou coordonnatrice ». Le terme directeur a une connotation d'autorité, d'autocratie alors que coordonnateur appelle à la participation au consensus. Toutefois, il a des « directeurs » qui partagent leur leadership et des coordonnateurs autoritaires, directifs, autocratiques.

Des agressions différentes selon le genre : femme et homme

Il a été question de la différence lors de l'exercice du pouvoir lorsque c'est un homme et lorsque c'est une femme. On mentionne des exemples de jeux de pouvoir dans les communautés religieuses, entre les sœurs. Parfois ça brassait pas mal.

Les agressions faites par des hommes sont plutôt « physiques », exemple les hommes qui tuent leur conjointe, alors que la violence faite par les femmes est différente, pas physique, mais psychologique ou sociale. Exemple : en dénigrant, discréditant, isolant la victime. À titre d'exemple : la violence en milieu scolaire faite par les garçons est physique par l'intimidation ou le taxage, alors que celle des filles est sociale par l'isolement de la victime (un ordre ou toutes les amies ne parlent plus à la victime).

L'abus de pouvoir et agression sexuelle : les cas de Gilbert Rozon et d'Éric Salvail

Nous avons parlé des cas ici au Québec d'allégation d'abus de pouvoir et d'agression Gilbert Rozon (Production Juste pour Rire) et Éric Salvail (animateur et producteur d'émissions de variétés à la télévision). Ces trois personnages sont des hommes qui ont bâti un « empire ». Ils étaient aussi des employeurs, entre autres, de femmes. Ils avaient un prestige, une renommée et beaucoup de pouvoir sur leur entourage et particulièrement sur leurs employés. Jusqu'à un certain point, ils étaient adulés, reconnus pour leur talent exceptionnel. Leur pouvoir leur permettait d'agir d'une façon inacceptable qui aurait été rapidement décriée si ces gestes d'agressions avaient été commis par le commun des mortels

Les victimes étaient habituellement des femmes. Dans le cas de Salvail, des hommes, car il est gai (homosexuel). Souvent dans un contexte de vulnérabilité d'emploi. En milieu artistique, les femmes (artistes, comédiennes, chanteuses, etc.) ont un emploi précaire et dépendent de l'employeur qui dans le cas qu'on analyse a ce pouvoir de choisir ou de rejeter. Favoriser une carrière ou lui nuire. Pour la victime d'agression, refuser ou dénoncer devient dangereux pour la suite de sa carrière. L'agresseur le sait très bien et peut profiter de son pouvoir.

Agression, conditions et conséquences

Pourquoi est-ce que les victimes d'agression ou d'intimidation, habituellement, ne dévoilent-elles pas leur agression ou ne dénoncent-elles pas leur agresseur. C'est le cas du harcèlement, de l'intimidation, de l'agression sexuelle, du viol, de l'inceste.

Il faut voir la situation d'une façon systémique. L'on n'entend pas systémique un ensemble de facteurs en interactions qui implique le contexte, le statut de l'agresseur, le statut de la victime, les témoins et le réseau, etc.

Habituellement, l'agresseur est en autorité ou dans un rôle d'intouchable, de prestige, de pouvoir (le père, un oncle bien vu de la famille, un prêtre). La victime est dans un statut inférieure, vulnérable et dépendante de l'agresseur. Le contexte favorise l'agresseur qui croit qu'il n'y aura pas de conséquence possible (ce sera notre secret, si tu parles ta mère

va souffrir). La victime craint dénoncer à cause des conséquences négatives pour elle ou son entourage. Le rapport de force est inégal et en faveur de l'agresseur.

Les abus en santé

Nous avons abordé la question des abus dans le domaine de la santé. Le pouvoir des compagnies pharmaceutiques et l'argent incroyable qu'apportent les médicaments. La facilité des médecins à prescrire des médicaments. La publicité qui conditionne les gens non pas à prendre soin de leur santé, non pas à adopter des saines habitudes de vies, mais plutôt à soigner les malaises par une pilule (cela rapporte bien plus aux compagnies pharmaceutiques). Tu as des brûlements d'estomac, prends du Pepto-Bismol, un problème de sommeil, un peu d'anxiété, fais-toi prescrire de l'Ativan, du Paxil, etc. Ton enfant, surtout s'il est un petit garçon et qu'il bouge trop, fais prescrire du Ritalin.

« On nourrit le Dragon »

Le pouvoir des grands-parents

Il a été question des grands-parents qui peuvent avoir un certain pouvoir (un pouvoir positif) sur leurs petits enfants si le contact est significatif. Les petits enfants peuvent se confier aux grands-parents et ceux-ci peuvent avoir une certaine influence sur leurs petits-enfants. Ici l'on ne parle pas des grands-parents « gâteau ».

Quand est-il de la relation homme – femme

Nous avons peu abordé la question de la relation homme – femme. Nous avons parlé un peu du patriarcat, des domaines de pouvoir de la femme à la maison « reine du foyer ». Le pouvoir de la femme sur les règles à la maison, les valeurs, l'alimentation. Le pouvoir des hommes dans la sphère sociale. Certains diront que la femme a parfois un grand pouvoir au niveau social lorsqu'elle « donne un coup de barre » et que certaines valeurs prennent le dessus. Il reste beaucoup à échanger sur la question des relations homme – femme. Au Québec l'une des valeurs fondamentales c'est l'égalité homme – femme, mais il reste encore beaucoup de chemin à parcourir, ne serait-ce que dans l'équivalence des salaires à compétence égale.

L'éducation les valeurs et l'éthique

L'éducation est l'une des armes les plus puissantes en ce qui concerne les relations interpersonnelles et la sexualité. L'on ne le dira jamais assez, les comportements humains s'apprennent au départ dans la famille puis à l'école. Les parents doivent eux-mêmes être des modèles de relation égalitaire et transmettent à leurs enfants cette valeur. À l'école, l'éducation à la sexualité dès le troisième cycle du primaire doit devenir une priorité. Dans cette éducation la sexualité, les relations égalitaires garçons filles, adolescents-adolescentes doivent faire partie du fondamental.